

Le Mot du Maire



Ce « mot du maire » est le premier de la nouvelle mandature issue des dernières élections municipales. Il résume les délibérations prises lors des deux premières réunions du nouveau Conseil municipal.

En premier lieu, permettez-moi de vous remercier pour nous avoir renouvelé, à mon équipe et à moi-même, votre confiance dès le premier tour des élections municipales, le 15 mars dernier.

Vous avez, en effet, été 343 électeurs à vous être déplacés, ce dimanche, pour voter, soit un taux de participation de près de 60 %. En nous accordant 90 % des suffrages (308 voix exprimées, 20 bulletins blancs et 15 nuls), vous nous honorez et, surtout, nous encouragez à continuer à travailler dans l'intérêt de notre commune et de l'ensemble de ses habitants.

La réunion d'installation du nouveau Conseil municipal s'est tenue le **21 mars**. Mes 14 collègues élus ont, unanimement, décidé de me reconduire dans mes fonctions de maire. Je leur en suis profondément reconnaissant, tout en mesurant la responsabilité liée à cette fonction et pour laquelle vous pouvez compter sur mon sincère engagement.

C'est d'ailleurs ce même état d'esprit qui anime mes quatre adjoints, eux aussi unanimement élus. Il s'agit de Mme Françoise PAQUIN (1^{ère} adjointe), M. Robert TATON (2^{ème} adjoint), Mme Caroline BARRA PAUL (3^{ème} adjointe) et M. Aimé BONNAUD (4^{ème} adjoint).

Dès le **7 avril**, vos élus se sont à nouveau réunis afin, principalement, de former diverses commissions de travail et désigner les représentants de notre commune au sein d'associations, syndicats et autres organismes avec qui nous travaillons.

... / ...

C'est ainsi que MM. Francis BOTTEAU et Robert TATON siégeront au sein du syndicat intercommunal de l'Anguillon ainsi qu'au syndicat intercommunal des installations sportives des collèges d'Orgon et Saint-Andiol, Mmes Cécile FAUCOU et Françoise PAQUIN au syndicat intercommunal du relais d'assistantes maternelles Alpilles-Montagnette et M. Aimé BONNAUD au syndicat mixte d'énergie du département.

Mme Astrid GREGOIRE et moi-même avons été désignés comme délégués auprès du conseil d'école et M. Dominique TASSAUX sera notre correspondant auprès du Ministère de la Défense. Enfin, Mmes Karine TELL et Françoise PAQUIN représenteront notre commune auprès, respectivement, du Comité National d'Action Sociale et de l'association Pôle Infos Séniors.

De même, nous avons constitué la commission obligatoire d'appel d'offres et créé huit commissions municipales de travail (comprenant chacune 8 élus).

Pour plus de détails, je ne peux que vous inviter à venir prendre connaissance, en mairie, du compte-rendu officiel de ces deux premiers conseils de la nouvelle mandature.

Vous noterez ainsi que nous avons aussi délibéré pour accorder au maire et aux adjoints des indemnités mensuelles, telles que prévues pour les communes de 500 à 999 habitants. Celles-ci seront de 1820,96€ brut pour ce qui me concerne et 483,81€ brut pour chacun de mes adjoints.

Ainsi s'achève ce « mot du maire », dont le but est de toujours vous tenir informés de l'essentiel des décisions prises par vos élus.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue pour le 28 avril prochain et portera essentiellement sur le vote du budget 2026.

Verquières, le 18 avril 2026

Bien à Vous!

